

Optim CS

SECTION 1: IDENTIFICATION

Identificateur du produit Optim CS

Usage recommandé Chimiostérilisant et désinfectant de haut niveau

Identificateur du fournisseur SciCan Ltd, 1440 Don Mills road, Toronto, ON, M3B 3P9, 1-800-667-7733

Autres coordonnées SciCan Ltd, 1440 Don Mills road, Toronto, ON, M3B 3P9, 1-800-667-7733

Numéro de la FDS 053011

SECTION 2: IDENTIFICATION DES DANGERS

Classifié selon le Règlement sur les produits dangereux du Canada (SIMDUT 2015).

Classification

Toxicité aiguë (orale) - catégorie 5; Irritation cutanée - catégorie 3; Irritation oculaire - catégorie 2A

Éléments d'étiquetage



Mention d'avertissement:

Attention

Mention(s) de(s) danger(s):

- Peut être nocif en cas d'ingestion.
- Provoque une légère irritation cutanée.
- Provoque une sévère irritation des yeux.

Conseil(s) de prudence:

Prévention:

- Se laver soigneusement les mains après avoir manipulé.
- Porter un équipement de protection des yeux/du visage.

Intervention:

EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX : Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. Si l'irritation des yeux persiste: Demander un avis médical/Consulter un médecin.

Stockage:

Voir la section 7 pour la manipulation et de stockage des informations.

Élimination:

Voir la section 13 pour toute information d'élimination des déchets.

SECTION 3: COMPOSITION/INFORMATION SUR LES INGRÉDIENTS

Mélange:

Nom chimique	Numéro de CAS	%	Autres identificateurs
Peroxyde d'hydrogène	7722-84-1	7	

SECTION 4: PREMIERS SOINS

Mesures de premiers soins

Inhalation

Pas une voie d'exposition habituelle.

Contact avec la peau

Rincer doucement et en profondeur à l'eau tiède avec un savon doux. Demander un avis médical ou consulter un médecin en cas de malaise ou des inquiétudes.

Contact avec les yeux

Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. Si l'irritation des yeux persiste, demander un avis médical ou consulter un médecin.

Ingestion

Rincer la bouche avec de l'eau. Ne jamais rien donner par la bouche si la victime perd rapidement conscience, est inconsciente ou en convulsion. Ne pas faire vomir.

SECTION 5: MESURES À PRENDRE EN CAS D'INCENDIE

Agents extincteurs

Agents extincteurs appropriés

Non combustible. Utiliser un agent extincteur approprié à l'incendie environnant.

Agents extincteurs inappropriés

Aucun connu.

Dangers spécifiques du produit

La décomposition libère de l'oxygène qui peut intensifier le feu.

Équipements de protection spéciaux et précautions spéciales pour les pompiers

Comme dans tout feu, porter un appareil respiratoire pression, approuvé par MSHA/NIOSH (ou équivalent) et équipement de protection complet.

SECTION 6: MESURES À PRENDRE EN CAS DE DÉVERSEMENT ACCIDENTEL

Précautions individuelles, équipements de protection et mesures d'urgence

Utiliser l'équipement de protection individuel recommandé à la Section 8 de la présente fiche de donnée de sécurité.

Précautions relatives à l'environnement

Avant de tenter le nettoyage, consulter les renseignements de danger. Vérifier les exigences du gouvernement fédéral, provinciaux et municipaux avant d'éliminer. Empêcher les déversements importants de pénétrer dans les égouts ou les voies navigables. Contactez le service d'urgence et le fournisseur pour obtenir des conseils.

Méthodes et matériaux pour le confinement et le nettoyage

Contenir et absorber le déversement avec un absorbant qui ne réagit pas avec le produit répandu. Placer l'absorbant utilisé dans des contenants couverts, étiqueté appropriés pour l'élimination. Utilisez un rinçage à l'eau pour le nettoyage final.

SECTION 7: MANUTENTION ET STOCKAGE

Précautions relatives à la sûreté en matière de manutention

Employer de bonnes pratiques d'hygiène du travail lors de la manipulation de ce matériel. Éviter tout contact avec les yeux, la peau et les vêtements. Éviter tout contact accidentel avec des produits chimiques incompatibles. POUR UTILISATION COMMERCIALE ET INDUSTRIELLE SEULEMENT.

Conditions de sûreté en matière de stockage

Entreposer le récipient bien fermé dans un endroit sec et bien aéré. Conserver dans un endroit hors de la lumière du soleil directe. Éviter l'entreposage à des températures élevées. GARDER HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS.

SECTION 8: CONTRÔLE DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE

Paramètres de contrôle

Nom chimique	ACGIH TLV®		OSHA PEL		AIHA WEEL	
	TWA	STEL	TWA	Ceiling	8-hr TWA	TWA
Peroxide d'hydrogène	1 ppm		1 ppm			

Contrôles d'ingénierie appropriés

La ventilation générale est habituellement adéquate.

Mesures de protection individuelle

Protection des yeux et du visage

Porter des lunettes de protection contre les produits chimiques.

Protection de la peau

Porter des gants en caoutchouc naturel ou butyle, nitrile ou néoprène.

Protection des voies respiratoires

Habituellement non requis si le produit est utilisé selon les directives.

SECTION 9: PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

Propriétés physiques et chimiques de base

Apparence	Liquide jaune légère.
Odeur	Sans odeur
Seuil olfactif	Pas disponible
pH	2.4 - 2.9
Point de fusion/Point de congélation	Pas disponible (fusion); Pas disponible (congélation)
Point initial d'ébullition et domaine d'ébullition	Pas disponible
Point d'éclair	> 93 °C
Taux d'évaporation	Pas disponible
Inflammabilité (solides et gaz)	Sans objet
Limites supérieures/inférieures d'Inflammabilité ou d'Explosibilité	Pas disponible (supérieure); Pas disponible (inférieure)
Tension de vapeur	Pas disponible
Densité de vapeur	Pas disponible
Densité relative (eau = 1)	1.058 - 1.063 à 25 °C
Solubilité	Soluble. dans l'eau
Coefficient de partage n-octanol/eau	Pas disponible
Température d'auto-inflammation	Pas disponible
Température de décomposition	Pas disponible
Viscosité	Pas disponible (cinématique); Pas disponible (dynamique)
Autres informations	
% de COV	0.0%

SECTION 10: STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

Stabilité chimique

Stable dans les conditions recommandées de stockage.

Risque de réactions dangereuses

Polymérisation dangereuse ne se produira pas.

Conditions à éviter

Se référer à des matériaux incompatibles.

Matériaux incompatibles

Bases fortes, agents réducteurs, agents oxydants. Ne pas mélanger avec tout autre produit de nettoyage ou la désinfection.

Produits de décomposition dangereux

La décomposition libère de l'oxygène qui peut intensifier le feu.

SECTION 11: DONNÉES TOXICOLOGIQUES

Voies d'exposition probables

Contact avec la peau; contact oculaire; ingestion.

Toxicité aiguë

CL50 (Inhalation): >9.54mg/L/4hr

DL50 (Orale): >3000mg/kg

DL50 (Cutanée): >5000mg/kg

Corrosion/Irritation cutanée

Peut être légèrement irritant pour la peau.

Lésions oculaires graves/Irritation oculaire

Provoque une sévère irritation des yeux.

Toxicité pour certains organes cibles - Exposition unique

Inhalation

Non classé selon les critères du SGH.

Absorption par la peau

Non classé selon les critères du SGH.

Ingestion

Peut être nocif en cas d'ingestion. Comme tout produit non conçu pour être ingéré, ce produit peut provoquer une détresse d'estomac s'il est ingéré en grandes quantités.

Toxicité pour certains organes cibles - Expositions répétées

Non classé selon les critères du SGH.

Sensibilisation respiratoire ou cutanée

N'est pas un sensibilisant cutané. N'est pas un sensibilisant des voies respiratoires.

Cancérogénicité

Non classé selon les critères du SGH.

Toxicité pour la reproduction

Développement de la progéniture

Non classé selon les critères du SGH.

Fonction sexuelle et la fertilité

Non classé selon les critères du SGH.

Effets sur ou via l'allaitement

Non classé selon les critères du SGH.

Mutagénicité sur les cellules germinales

Non classé selon les critères du SGH.

Effets d'interaction

Aucun connu.

SECTION 12: DONNÉES ÉCOLOGIQUES

Cette section n'est pas exigée par le SIMDUT.

SECTION 13: DONNÉES SUR L'ÉLIMINATION

Les méthodes d'élimination

Passez en revue les exigences fédérales, provinciales et locales avant l'élimination.

SECTION 14: INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

N'est pas régi par le Règlement canadien sur le transport de marchandises dangereuses. N'est pas régi par le Règlement DOT É.-U.

Précautions spéciales Sans objet

Autres informations Non réglementé par l'OMI/IMDG.

SECTION 15: INFORMATIONS SUR LA RÉGLEMENTATION

Réglementation relative à la sécurité, à la santé et à l'environnement

Canada

Liste intérieure des substances (LIS)/liste extérieure des substances (LES)

Tous les ingrédients sont inscrits sur la LIS/LES.

Listes de réglementations canadiens additionnels

Exonéré du SIMDUT: Licence No. 103169

SECTION 16: AUTRES INFORMATIONS

Cote de danger HMIS Santé - 2 Inflammabilité - 0 Risque Physique - 0

FDS préparée par Virox Technologies Inc.

Numéro de téléphone (800) 387-7578

Identificateur du produit: Optim CS

FDS No.: 053011

Date de préparation: le 27 avril, 2017

Date de la plus récente version révisée: le 28 octobre, 2019

Page 04 de 05

Date de préparation le 27 avril, 2017
Date de la plus récente version révisée le 28 octobre, 2019

Autres informations Pour une FS à jour s'il vous plaît contacter le fournisseur/le fabricant figurant à la première page de ce document. Les informations contenues ici en a été obtenue de sources considérées techniquement précises et fiables. Bien que tous les efforts ont été faits pour assurer la divulgation complète des dangers du produit, dans certains cas, les données ne sont pas disponibles et nous l'avons indiqué. Puisque les conditions d'utilisation du produit sont au-delà du contrôle du fournisseur, il est suppose que les utilisateurs du produit ont été entièrement formés selon les exigences de toute la législation applicable et des instruments réglementaires. Aucune garantie expresse ou tacite, n'est accordée et le fabricant/fournisseur ne sera pas responsable des pertes, des blessures ou des dommages qui pourraient résulter de l'utilisation de ir fiabilité de n'importe quelle information contenue dans ce document. Le contenu de ce document ont été préparés conformément au Règlement sur les produits dangereux les canadiens (SIMDUT 2015).

Identificateur du produit:	Optim CS	FDS No.:	053011
Date de préparation:	le 27 avril, 2017		
Date de la plus récente version révisée:	le 28 octobre, 2019	Page	05 de 05